Enjeux de la 23e Conférence des parties

Bonn : l'Accord de Paris et le lobbying gabonais

Innocent M'BADOUMA

Libreville / Gabon

CERTAINS techniciens et experts sont déjà présents à Bonn. La 23e Conférence des parties sur les changements climatiques (COP 23) s'ouvre, officiellement, lundi prochain dans cette ville allemande. La COP 23 va comporter des enjeux aussi importants que ceux qui ont sous-tendu la COP 21 de Paris de 2015.

Dans la capitale française, le grand combat était d'arracher, à tout prix, un accord mondial sur le climat, au moment où les positions américaine, chinoise, brésilienne et mexicaine étaient tâtonnantes quant à l'engagement de ces Etats à réduire substantiellement les gaz à effets de serre. Un accord sur le climat était alors difficile à obtenir. Car les égoïsmes des parties prenantes et, surtout, l'ombre de l'échec de Copenhague, en 2009, pour arracher un accord sur le climat continuaient de planer sur les différentes COP, de 2010 à 2014.

A Bonn, les uns et les autres auront d'abord à cœur de réaffirmer la solidarité de la planète autour de cet accord de Paris, de lui don-



A la COP 23, les autorités devront arpenter les couloirs pour dénicher des financements verts.



La délégation gabonaise à la clôture de la COP 21 à

ner un contenu concret à travers " les financements des projets d'économie verte ", au moment où le président américain, Donald Trump, a décidé de retirer les Etats-Unis dudit accord. Quand bien même

l'Etat de Californie, à travers son gouverneur Jerry Brown, a déclaré le 11 mai 2017, à Sacramento (capitale de cet Etat), se désolidariser de la décision du président Trump. Rejoint par les Etats de New-York



Les membres du gouvernement dans le laboratoire des idées de la négociation.

et de Washington, qui ont fait savoir leur intention de participer à une alliance américaine pour le climat. En attendant, des supputations vont bon train autour de l'isolement des USA et des autres Etats, et des opportunités économiques qu'ils ratent à l'instant où la Chine intègre le combat sur le sort de la nature dans sa stratégie pour les cinq ans à venir.

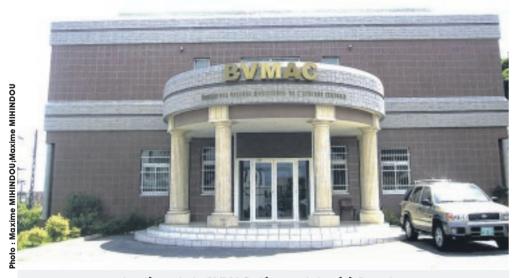
GABON. La COP 23, c'est aussi la position des Etats africains. Bien que petit par sa démographie, le Gabon avait pesé d'un grand poids dans les coulisses de la COP 21 de Paris, pour qu'un Ac-

cord soit signé. Les tractations diplomatiques, les contributions techniques et scientifiques déployées par les membres du gouvernement - Issoze Ngondet (alors aux Affaires étrangères), Régis Immongault (Développement durable)-. et les technocrates de la présidence de la République en charge de la gestion du Comité climat - ont fortement contribué à adoucir les positions des pays qui ne voulaient pas entendre parler d'un Accord sur le climat à Paris.

A la COP 23, face aux engagements à instaurer des modes de productions responsables, devant l'annonce faite par des fondations et multinationales de financer les énergies renouvelables et l'économie verte, le débat à Bonn visera à inciter les contributeurs à délier les cordons de la bourse au bénéfice des projets présentés par notre pays. Et le lobbying gabonais lors de cette COP 23 est déjà en marche, à cet effet. La récente présence du président Ali Bongo Ondimba aux côtés du Prince Charles de Grande Bretagne, de ce point de vue, n'est pas anodine.

Marché financier sous-régional

La BVMAC transférée à Douala



Le siège de la BVMAC désormais logé à Douala.

W.N.

Libreville/Gabon

IL n'y a plus de conflit de compétence entre la Banque des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) du Gabon et le Douala Stock Exchange du Cameroun.

La lutte à mort pour l'obtention du siège officiel de place boursière d'Afrique centrale, qui aura duré une dizaine d'années, vient de connaître son épilogue. Les chefs d'Etat de la

Communauté économique la Bourse des valeurs moet monétaire d'Afrique bilières régionale à Douala centrale (Cémac) réunis le 31 octobre à N'Djamena ont finalement tranché. D'un commun accord, ils ont décidé du transfert à Douala, de la BVMAC jusqu'alors logée à Libreville.

La capitale gabonaise, quant à elle, conservera le siège de la Commission de surveillance du marché financier sous-régional (Cosumaf).

Outre cette décision de fixer le siège du régulateur du marché financier régional à Libreville, et celui de la conférence des chefs d'Etat a également désigné la Banque des Etats d'Afrique centrale comme dépositaire central.

Cette mesure vient sonner la fin de la concurrence improductive que se livraient les deux places boursières. Désormais donc, ce sera à Douala que s'effectueront toutes les opérations boursières de la sous-région. Ce qui devrait étoffer le marché et encourager les entreprises qui hésitaient encore à faire leur entrée en bourse.

